

SAS LES MANDATAIRES - Maître Michel ASTIER

au capital de 20 000,00 euros – RCS 850 597 0975

Mandataires judiciaires à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises.

A VENDRE

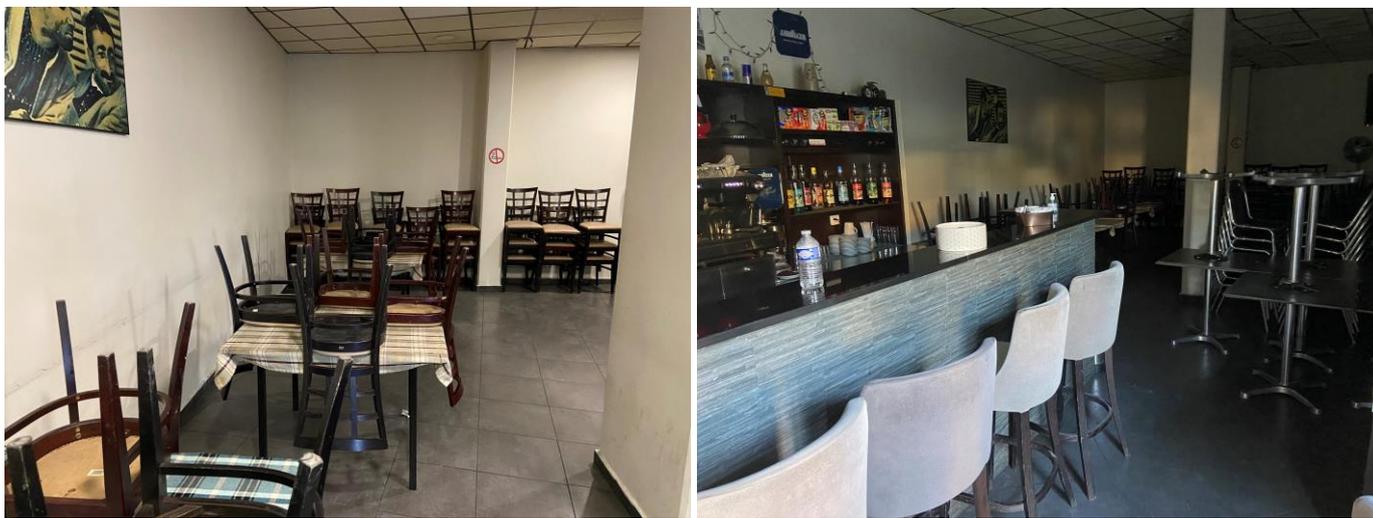
Fonds de commerce / Droit au bail

AVIS D'APPEL D'OFFRE diligenté dans le périmètre de l'article L642-19 du code de commerce en prolongement du prononcé de la **liquidation judiciaire** de la SAS CAFE ARSLAN.

Activité : Salon de thé

Localisation : 44 avenue de Saint Antoine 13015 MARSEILLE





Superficie : 71 m² et parking de 13 m²

Loyer : 1 500 € mensuel – Bail disponible sur demande

Destination bail : activités de salon de thé

Dernier bilan disponible sur demande.

Date limite dépôt des offres : le 5 mai 2022 (observation faite que ce délai fixé pour les besoins de la procédure pourrait ne pas être contraignant dans l'intérêt des créanciers).

Les candidats acquéreurs sont informés que les offres déposées :

- Doivent être fermes et définitives et dépourvues de toute condition suspensive.
- Doivent être accompagnées de garanties financières (chèque de banque de 10 % du montant de l'offre, et communiquer une attestation bancaire justifiant de la disponibilité des fonds à première demande en vue de l'acquisition projetée).
- Doivent être accompagné d'une attestation d'indépendance conformément aux dispositions de l'article L642-3 du code de commerce et d'une attestation de provenance des fonds (*sur demande*).

Informations et contacts sur :

www.sud.lesmandataires.com

contact@lesmandataires.com



LES MANDATAIRES